



Communiqué du directeur

1. La santé et la sécurité au travail

Les résultats de l'année 2012 en santé et sécurité au travail nous permettent de constater que le virage SST entrepris en 2010 continue de porter ses fruits.

La démarche de réflexion et d'adhésion jumelée aux engagements, aux gestes significatifs et au plan d'action 2012 ont été des facteurs clés afin que la santé et la sécurité au travail devienne une valeur du SPCIQ. Cette valeur sert maintenant de référence, se trouve à la base de toute décision et guide les comportements devant toutes situations.

À ce propos, les efforts soutenus des membres du comité paritaire de santé et sécurité (CPSST) en 2012 ont permis de faire progresser certains dossiers. Nous comptons continuer en 2013 de soutenir les membres de ce comité et mettre en place les mesures suivantes :

- Confirmer nos engagements personnels.
- Renouveler nos gestes significatifs.
- Continuer la mise œuvre du plan d'actions SST 2012-2013.
- Faciliter la participation des membres du CPSST.

En terminant je vous invite à prendre connaissance du *Mandat du comité paritaire de santé et sécurité au travail 2013* en cliquant sur le lien suivant :

<G:\Partage\SSTMandats et plans d'action\Mandat CPSST 2013.pdf>

2. Cérémonie de remise de la Médaille des pompiers pour services distingués

Les 14 et 15 mai 2013, au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel, se déroulera sous la présidence d'honneur de l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, une cérémonie de remise de la Médaille des pompiers pour services distingués.

L'attribution de cette médaille, qui a préséance sur toute autre décoration de pompier, vise à honorer les longues années d'un service exemplaire. La médaille intègre dans son dessin une bouche d'incendie, deux haches de pompier entrecroisées et une croix de Malte stylisée, symbole de prévention des incendies reconnu internationalement. Les trois images sont superposées sur une feuille d'érable, emblème courant du régime de distinctions honorifiques du Canada. Le pompier comptant 20 années d'un service exemplaire reçoit la médaille seule. Une barrette montrant une petite feuille d'érable en argent s'ajoute à la médaille pour chaque période de 10 ans additionnelle accomplie dans un ou plusieurs corps de pompiers du Canada.

3. Dons d'habits de combat aux pompiers du Guatemala en avril 2013

Je tiens à féliciter et à remercier chaleureusement monsieur Sylvain Fiset, pompier à la caserne # 9, peloton 2, madame France Bruneau du Secteur soutien logistique aux opérations ainsi que l'équipe du quartier-maître pour les efforts déployés afin de rendre possible le don d'habits de combat, dont la vie utile est terminée pour le SPCIQ, aux pompiers Guatemala.

Richard Poitras, directeur

Communiqué # 64
Le 16 avril 2013

